

POSTURE D'ACCOMPAGNEMENT ET LOGIQUES DE RÉSEAU : QUELQUES POINTS CRITIQUES

Par Jean Blairon

Nous avons été invité à introduire le colloque que l'association Horizon 2000 a souhaité consacrer à l'importance des réseaux dans l'accompagnement des personnes handicapées, dans le cadre de son initiative « Forum Handicom ». Le colloque s'est tenu à Charleroi les 20 et 21 octobre 2016 sous le titre « Comment mettre en place un réseau afin de faciliter l'inclusion de la personne handicapée ? »

Mes propos vont s'appuyer sur une recherche évaluative et participative que nous avons menée de 2010 à 2012 avec la Fédération ASAH sur les pratiques que les services d'accompagnement mettent en œuvre au profit des personnes handicapées qui font appel à eux¹.

Ce travail s'est appuyé sur des récits d'action que les services participant (une bonne moitié des services agréés) ont accepté d'élaborer.

Trois récits d'action leur avaient été demandés : le premier portait sur une action qu'ils pouvaient considérer comme emblématique ; le second, sur une action jugée la plus inédite dans leur cadre ; le troisième, sur l'action la plus difficile qu'ils aient eu à tenter durant l'année de référence 2010 : ce type d'action où on tend à s'épuiser et qui, a contrario, révèle souvent les points-clés des pratiques. Nous avons balisé les récits en invitant les équipes à nous décrire à chaque fois le ou les destinataires visés ; les sphères d'action concernées (le travail, le logement...) ; les pratiques déployées, y compris en termes de rythme et de durée ; les partenariats éventuels et les effets produits.

Et il est vrai que pour rendre raison de ces actions, nous avons dû accorder une place importante au travail en réseau : l'étude de celui-ci occupait quasi la moitié du texte définitif.

Nous avons introduit cette partie en constatant que « le travail avec la personne est indissociable du travail avec l'environnement, lui-même indissociable du travail sur l'environnement. »²

Mais avant d'examiner les contours et modus operandi de ce travail en réseau, je voudrais avancer que, s'il est légitime de se poser la question du « comment » mettre en place « un » réseau (nous verrons que cette unicité est d'ailleurs un leurre), c'est à condition de ne pas s'illusionner sur le pourquoi.

Les termes d'accompagnement et de réseau rencontrent en effet dans notre société un succès trop grand pour ne pas être problématique. Leur fausse évidence contient bien des pièges.

Il ne suffit pas, en effet – mais c'est un préalable – de constater que bien trop de métiers se rangent derrière le vocable accompagnement depuis qu'il a été revendiqué par les services en milieu ouvert :

1 J. Blairon et J. Fastrès (dir.), *Le handicap, Pour une évaluation des services d'accompagnement*, Charleroi, Couleur livres, 2012.

2 J. Blairon et J. Fastrès (dir.), *op. cit.*, p. 71.

accompagnateur de voyages, d'un soliste, agent chargé d'accompagner le matériel roulant dans certains trains de luxe, spéculateur à la hausse ou à la baisse selon le mouvement des valeurs, escort boy ou formateur accompagnateur dans le travail social...

Il faut aussi pointer que, dans certains cas, la posture revendiquée peut s'avérer problématique. Dans une version romantique de l'accompagnement, par exemple dans le domaine de l'enseignement, la posture équivaut parfois à un déni de rôle : l'enseignant n'enseigne plus, il se dissocie de l'institution et du champ des connaissances, il se contente de « se mettre au service » d'un désir d'apprendre qu'il aura auparavant « libéré » par une prétendue non-intervention.

L'institution éducative et le travail de connaissance sont jugés trop contraignants que pour en être l'opérateur ; le grand libérateur s'en dissocie, croyant que cette distinction suffira pour que se mette en branle un désir d'apprendre sans faille et sans trêve... dont on a confortablement postulé l'existence suffisante.

Nous trouvons aussi des versions carrément cyniques, dans le cadre de l'Etat social actif par exemple. Des formateurs accompagnateurs vérifient de façon individualisée que l'impétrant s'est bien acquitté des démarches qui ont été « convenues » (sans qu'il en ait vraiment le choix), fussent-elles excessives, inappropriées ou inutiles. Le travail social contribue dans ce cas à produire une dégradation des situations déjà problématiques : perte de revenus, désagrégation du tissu social...

Il conviendra donc de nous donner de la posture d'accompagnement une version plus assurée. Et la même démarche doit être menée envers le thème omniprésent du réseau.

Il ne suffit pas – mais c'est nécessaire – de rappeler que le réseau de relations d'un José Manuel Barroso a pu lui permettre, après des deux mandats à la tête de la Commission européenne, de rejoindre la banque Goldman Sachs, hautement responsable de la crise de 2008, coupable d'avoir aidé la Grèce à maquiller ses comptes, puis d'avoir enfoncé le pays en spéculant sur sa dette.

Le réseau, en effet, ce peut être « des organisations de caractère occulte (...) à la connotation le plus souvent négative (...), leurs membres étant accusés de recherche, à travers ce mode d'associations, des avantages et des profits illicites, obtenus sans passer par les médiations méritocratiques ordinaires (...)»³.

Plus fondamentalement, L. Boltanski et E. Chiapello montrent que dans une société où le capitalisme s'est régénéré et où les sociétés vont mal⁴ (les deux phénomènes étant reliés), c'est le thème du réseau qui est mobilisé aujourd'hui pour obtenir l'adhésion à cette société si peu attractive.

Le capitalisme se donne un « nouvel esprit », capable de séduire et de justifier une participation au modèle dominant : le capitalisme a en effet le plus grand besoin d'une idéologie qui justifie l'engagement dans un système au départ peu engageant pour beaucoup.

Cette idéologie définit un mode de vie, des valeurs suffisamment attractives que pour justifier l'engagement dans le système qu'elles portent.

« Etre en réseau », c'est-à-dire en projet grâce à des bouts de réseau changeants constitue la clé de voûte de l'idéologie capitaliste actuelle.

On nous décrit ainsi une vie où il s'agit d'être toujours en activité, connecté, à la recherche de rencontres aussi riches qu'improbables, qui vont nous permettre de nous lancer dans une série d'aventures et de découvertes stimulantes et à durée déterminée. Une fois le projet réalisé, l'aventure vécue, il est essentiel (et stimulant) de passer à autre chose.

Quand on a fait le tour, que le sens se perd, quand on s'ennuie, il faut investir un autre projet, une

3 L. Boltanski et E. Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, p. 155.

4 *Idem*, p. 21

autre relation.

Le nomadisme créateur est ainsi devenu la figure de la réalisation.

Mais cette description, pour trop rapide qu'elle soit, nous indique immédiatement la nécessité d'être attentifs à l'envers du décor.

Dans la société connexionniste que nous décrivent L. Boltanski et E. Chiapello, ce n'est pas l'individu qui choisit : il est appelé, sur base de l'attractivité qu'il dégage, à participer à des projets qui se montent, qui mettent en réseau des partenaires qui peuvent être très éloignés dans l'espace social. Il y a donc une accumulation immatérielle primitive qui est nécessaire pour évoluer dans un tel monde : un capital social (comme on dit, des « relations »), un capital culturel (des connaissances, des manières de faire, un style...) et un capital symbolique (une légitimité, un crédit, une réputation, un pouvoir d'agir...).

La société réticulaire est donc porteuse de nouvelles formes d'inégalités : il faut être beaucoup appelé, avoir excellé dans beaucoup de projets, pour être jugé quasi à coup sûr appellable dans d'autres. Moins on est mobilisé dans des connexions, moins celles-ci sont fructueuses, moins on est doté des capitaux nécessaires pour justifier un appel dans un nouveau projet.

Le terme « choix » est donc trompeur dans ce nouvel esprit du capitalisme : on est choisi au moins autant qu'on ne choisit et on l'est parce qu'on a pu accumuler des capitaux en acceptant l'impermanence. Le modèle sociétal est celui de l'acteur à qui on envoie un scénario dans lequel il va s'engager ou non, en pariant sur ses effets par rapport à son attractivité future.

Nous ne sommes pas loin d'une formule à la Orwell : l'insécurité, c'est la garantie (du bonheur).

Mais nous comprenons aussitôt que la formule ne vaut pas pour tous. La mobilité contrainte est le lot de la plupart, sous les diverses facettes que l'on peut rencontrer : flexibilité, reconversion, activation, déplacements, nomadisme de misère. Pour d'autres, c'est même l'assignation à résidence : pour que quelques-uns bougent sans cesse, il faut bien des personnes qui « assurent derrière ».

Le thème du réseau, ce peut donc être aussi une mystification dont le travail social serait le vecteur : il lui appartient, dans certaines versions, de diffuser un certain nombre de valeurs qui doivent conduire ceux que la société n'appuiera pas à appuyer malgré tout son fonctionnement.

Nous retrouvons là le thème cher à l'analyse institutionnelle de la transversalité négative : une institution peut, au-delà de sa mission officielle, en remplir une officieuse, quasi inverse ; c'est le cas de « l'école-caserne » dénoncée par F. Oury, mais aussi de l'hôpital psychiatrique qui transforme le malade en déchet régurgitable/intégrable dans la société (selon le travail d'E. Goffman). Il ne faudrait pas que le travail en réseau nous conduise seulement à faire semblant de vouloir intégrer dans une société désintégrée⁵ ceux qu'elle désaffilie.

Nos travaux se placent donc dans un horizon brouillé qui nous mettent dans l'obligation de nous dégager des représentations-écrans pour penser le comment de nos pratiques.

Je vais donc tenter successivement :

- de proposer une version plus assurée de la posture d'accompagnement ;
- de distinguer des formes pratiques de réseau ;
- de dégager pour quelques-unes d'entre elles des points critiques qui leur permettent de servir effectivement la posture dégagée.

5 C'est un thème exposé par A. Touraine, cf. www.intermag.be/comprendre-le-monde-daujourd'hui.

LES POSTURES D'UN ACCOMPAGNEMENT NON MYSTIFICATEUR

Prise de risque

Il faut entendre par là un refus d'un état des lieux, d'un état des relations, y compris de la mobilité contrainte ou de l'expérience empêchée ; il s'agit d'ouvrir de nouveaux possibles et d'expérimenter de nouveaux moyens pour y arriver : on ne peut évidemment pas avoir une chance de défaire ce que le monde social a fait en refaisant ce qu'il a déjà fait.

Diversité ouverte d'expérimentations de rôles et d'institutions

Il ne s'agit pas ici de se contenter de la version de sens commun « l'accompagnement sert à sortir les personnes des institutions » (pour libérer des places) ou à les « empêcher d'y entrer » (pour ne pas les saturer).

Goffman, dans sa critique des institutions totales⁶, montrait que la vie des personnes y était régie dans tous les domaines de la vie par une autorité unique, ce qui avait des effets d'embrigadement : tout est organisé dans l'espace-temps, tout est prévu, tout doit se conformer au programme prescrit. La vie ordinaire se caractérise à l'inverse par le fait que nous ne fréquentons pas les mêmes personnes dans la sphère privée, la sphère professionnelle ou la sphère culturelle/de loisirs, que nous y jouons des rôles différents, plus ou moins libres, plus ou moins créateurs et que c'est cette diversité même qu'il faut considérer comme l'expression de la vie dans une société libre.

C'est la fréquentation d'une diversité d'institutions (au sens de lieux offrant une régularité d'espace-temps pour la rencontre : famille, magasin du coin, association, lieu de travail...) qui rend pour nous tous cette vie libre possible.

Combat, notamment en matière de transversalité

Cette revendication implique aujourd'hui une lutte, dans un contexte de très grande inégalité et d'impermanence.

Ce combat, Alain Touraine l'a décrit comme un combat pour le droit à l'invention de soi, pour la présence des supports qui permettent à tous d'avoir une chance de le gagner, de ne pas être embrigadé, assigné à résidence puis contraint à une mobilité non choisie ; c'est aussi un combat contre l'instrumentalisation, cette relation et ce processus dans lesquels le sujet est réduit au statut de pion ou ravalé à celui d'objet.

Il implique comme je l'ai dit tout à l'heure une attention critique à la transversalité négative dont on peut être porteur à son corps défendant.

Par exemple, il faut savoir ce qu'on fait quand on recourt à une logique instrumentale comme celle qui traduit tout en objectifs opérationnels (et non en visées), en étapes y correspondantes (et non en essais/ erreurs), en résultats à atteindre (et non en attention aux effets prévus et imprévus) – ne se fait-on pas alors le relais du modèle dominant ?

Participation, institution du bénéficiaire comme partenaire de plein droit

Le dernier point d'une posture d'accompagnement effective est la participation pleine et entière des personnes bénéficiaires à la détermination du sens et de la valeur de l'action.

Pour Tosquelles⁷, il n'y a pas d'institution de soin qui tienne si elle ne s'impose pas un véritable travail de recherche, sur des points précis, dont les bénéficiaires sont des partenaires de plein droit.

Cette exigence est rarement rencontrée, alors même que le terme « évaluation » est employé partout et à tout-va.

6 E. Goffman, *Asiles, Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Minuit, 1968.

7 F. Tosquelles, « Revenons sur la notion d'institution », in J. Pain (dir.), *Pratique de l'institutionnel et politique*, Paris, Matrice, 1985.

Il va de soi que ces quatre composantes forment un tout dont les éléments sont indissociables. Ils peuvent être réellement discriminants, c'est-à-dire capables de nous autoriser à dire : « nous y sommes » ou « nous n'y sommes plus ».

Ainsi, ce témoignage de V., 24 ans :

« J'habite dans une institution parce que j'ai une déficience intellectuelle, mais je travaillais en fait dans l'institution même en cuisine. D'abord j'ai commencé à travailler en bénévolat puis ils ont décidé de faire un CAP (Contrat d'adaptation professionnelle- AWIPH⁸). Puis tout allait bien ils ont dit continue à travailler très bien et on t'engagera... Et après ils ont commencé à me dire des mots blessants : tu n'es pas assez rapide, tu n'as pas assez d'expérience, tu ne sais pas cuisiner... Les 6 mois sont finis, puis j'avais rien d'autre à faire, je m'ennuyais, alors j'allais, je restais active même si je n'avais pas de contrat j'ai encore plus d'enthousiasme et de motivation pour la cuisine pour la suite car je vais pas me laisser faire par le chômage ni par personne. Moi je me sens bien quand je suis active parce que même si je n'étais pas active dans le boulot, je suis active dans d'autres choses. Parce que moi c'est vrai le travail c'est important pour moi. La première chose c'est parce que ça donne confiance plus en soi et des responsabilités. Deuxième chose c'est parce qu'on a une place. Troisième chose c'est parce que les hommes nous considèrent autrement (...). On est humains, on est des hommes et des femmes comme tout le monde. Il y a des gens qui croient savoir mieux que moi ce qui est bon pour moi et que moi ce que je veux c'est pas la même chose, parce que moi je sais ce qui est bon pour moi, je sais ce qui est bon pour ma vie future je sais ce que je veux et ce que je ne veux pas. »⁹

On voit tout de suite que l'intervention professionnelle subie par cette personne s'écarte d'au moins trois composantes fondamentales :

pas de prise réelle de risque ; manque de diversité (tout se fait dans l'institution) ; pas de participation de la personne à la détermination du sens et de la valeur de l'action.

C'est avec ces repères réellement discriminants qu'on peut étudier le comment des réseaux : si quasi tout le monde prétend accompagner mais que tout le monde est loin de faire de l'accompagnement, on verra que les points critiques du travail en réseau peuvent être démêlés à partir des mêmes composantes.

Mais avant cela de quels réseaux parle-t-on ?

DIFFÉRENTES FORMES DE RÉSEAUX À DISTINGUER

Ma collègue J. Fastrès a élaboré une typologie des réseaux extrêmement fine¹⁰, qui permet un premier repérage dans un thème si brouillé.

Elle propose de s'interroger sur le centre de gravité de l'action réticulaire et distingue trois centres de gravité différents.

On trouve ainsi des réseaux qui sont construits autour des personnes ; leur point commun est de lutter contre les processus de désaffiliation qui frappent tant de nos concitoyens.

On trouve aussi des réseaux dont le centre de gravité est plutôt l'échange entre professionnels. Ils trouvent leur raison d'être dans la construction de connaissances propres, dans la résistance au

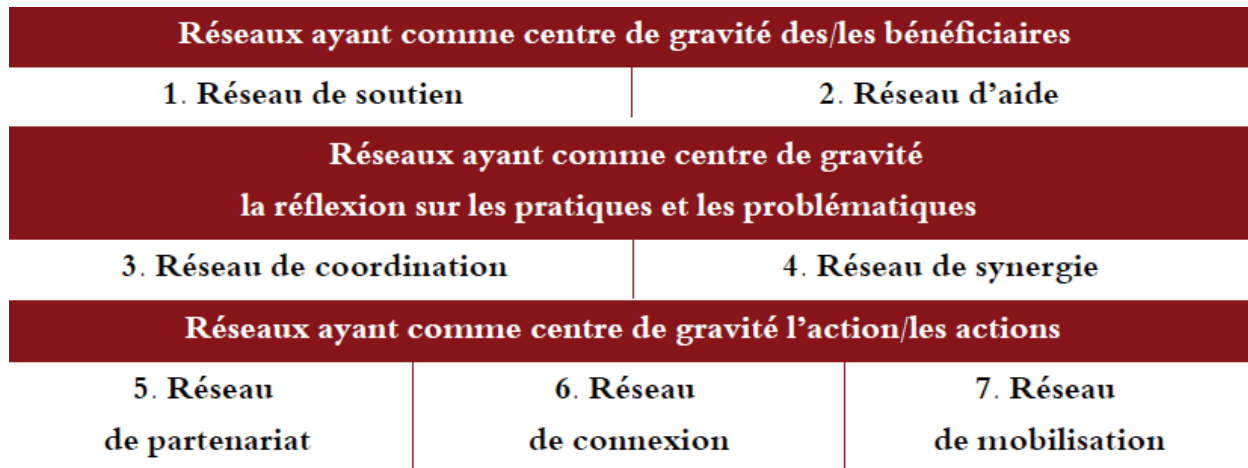
8 Le témoignage date d'avant la réforme du secteur du handicap.

9 Témoignage recueilli dans le cadre d'une campagne menée par le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, cf. www.rta.be/noselfies/.

10 J. Fastrès, dossier d'articles Typologie du travail en réseau, *Intermag.be*, septembre 2013, <http://www.intermag.be/91>.

bougisme, à la volonté de ne pas se faire définir de l'extérieur.

Enfin on trouve des formes de réseau dont le centre de gravité est l'action de transformation de l'environnement : construction de mobilisations citoyennes locales ou plus générales par exemple. La raison d'être de ces réseaux est de participer à la production de la société, de ne pas se contenter de participer à sa reproduction.



On perçoit évidemment qu'entre ces trois catégories, il y a des articulations et des recouvrements partiels (un réseau de soutien du bénéficiaire change aussi son environnement, s'appuie sur des connaissances spécifiques), mais il reste qu'il y a à chaque fois une logique d'action centrale repérable.

LE PREMIER POINT CRITIQUE

est évidemment de garder une cohérence au réseau autour de son centre de gravité... et de ne pas se payer de mots.

Les réseaux d'échanges de professionnels, par exemple, doivent dépasser la logique « barbecue pour mieux se connaître » et ne pas prétendre être des réseaux d'action : organiser un colloque sur la pauvreté n'est pas faire diminuer celle-ci.

Pour les réseaux centrés sur les bénéficiaires, il ne suffit pas de décréter que ceux-ci sont « au centre » pour qu'une participation effective ait lieu. On se souvient par exemple des réseaux de professionnels qui construisaient un « plan de services individualisé » « en mettant la personne au centre » (on ne savait trop de quoi ?), plan dont le caractère programmatico-technocratique ne laissait pourtant guère de doute à tous ceux qui observaient réellement ce qui se passait...

LE DEUXIÈME POINT CRITIQUE que je voudrais aborder concerne les réseaux dont le centre de gravité est justement le bénéficiaire.

Nous suivons Robert Castel qui avance le concept de désaffiliation pour faire pièce au concept d'exclusion qu'il trouve trop statique et d'ailleurs souvent excessif. Les situations où l'on est totalement en dehors de la société sont plutôt rares en tout cas en Europe.

De la même façon, le terme « inclusion » devrait peut-être pouvoir répondre des mêmes réserves.

La désaffiliation croise un aspect matériel (il comprend ce qui permet de s'intégrer via le travail et les droits qui y sont liés) et un aspect immatériel : les solidarités socio-familiales qui permettent de se construire, d'amortir les accidents de la vie. Le délitement des conditions de travail fait que se réduisent les situations où le statut et la rémunération sont corrects ; les aides que la collectivité se doit d'octroyer à ceux qui, frappés par un accident de la vie, deviennent de plus en plus conditionnées ; on trouve même aujourd'hui bien des situations où des personnes sont privées de tout revenu.

Sur l'axe que Castel appelle « l'insertion », on trouve des situations où une série de supports qu'il qualifie de socio-familiaux permettent de se construire ou au moins d'amortir les chocs ; à l'opposé, on trouve les situations de solitude, voire de stigmatisation.

La désaffiliation cumule une pente descendante en matière d'intégration et en matière d'insertion. Elle peut s'aggraver, mais aussi se retourner.

Les réseaux qui sont construits autour des bénéficiaires trouvent leur sens dans le fait d'empêcher ou de renverser une pente vers la désaffiliation.

Mais pour aborder le « comment » de ce type de réseaux, il faut descendre plus près des pratiques.

Jacqueline Fastrès distingue les réseaux de soutien des réseaux d'aide.

Dans les premiers, la personne bénéficiaire reste le maître d'œuvre du réseau. Elle en est le commanditaire libre. Le réseau est activable ou désactivable, comme l'intervention des professionnels eux-mêmes : la personne décide librement d'y recourir ou d'arrêter, de suspendre ou de reprendre sa demande.

Il ne s'agit pas dans ce contexte de saturer l'espace de vie, ni de construire un cordon sanitaire de protection autour de la personne. Une concertation des professionnels n'est pas d'office de mise, sûrement pas en l'absence de la personne. Ces types de réseaux construisent une causalité circulaire entre des supports librement commandés et la construction d'une liberté de sujet par lui-même : ceux-ci et celle-là se renforcent réciproquement.

Mais cette liberté ne dépend pas de la seule personne bénéficiaire : elle doit être garantie par une présence institutionnelle (faute de quoi nous retombons dans l'idéologie du nouvel esprit du capitalisme et dans la chronique d'une désubjectivation et d'une désaffiliation annoncées).

Ils nécessitent de se placer dans les vides qui font mal (le renversement de la désaffiliation fait repasser la personne par des cases où la violence symbolique a été extrême), d'y construire des interstices¹¹ habitables et, en même temps, de mettre de la coupure (de faire tampon) là où de la sur-protection (par exemple familiale) peut empêcher la subjectivation, la construction de soi.

La posture d'accompagnement sait que dans l'expression « solidarités socio-familiales », le trait d'union indique à la fois et en même temps une articulation et une distinction.

Les réseaux de soutien dépendent donc de la capacité de l'institution accompagnatrice de jouer avec excellence du double sens du trait d'union.

Dans les réseaux d'aide, la place des professionnels est plus prégnante : il peut y avoir un mandat, par exemple ; il y a souvent une coordination réglementée des professionnels ; la place des bénéficiaires est moins grande et moins forte : le travail se fait pour eux, mais souvent sans eux.

Les dangers peuvent être grands : retour de l'institution totale (plus aucune parcelle de la vie n'échappe alors aux regards professionnels), la programmation fait son grand retour dans les concertations qui décident de qui fait quoi. La tendance à « maîtriser les risques » peut fermer bien des possibles.

Je ne dis pas ici que le réseau d'aide est négatif, et le réseau de soutien, positif.

Je dis simplement que la confusion des deux formes de réseaux est trop fréquente, peut être source de malentendus et de guerres de territoires contre-productives.

¹¹ Sur ce point, on lira avec intérêt S. Tessier, *Educatons, santé et précarités, Pour une pédagogie de l'interstice*, Paris, l'Harmattan, 2013.

Les composantes de la posture d'accompagnement doivent être mobilisées pour savoir où on est et si ce positionnement est compris et accepté par la personne bénéficiaire, faute de quoi elle sera dépossédée de sa commande.

- Où est placé le curseur en termes de prise de risque ?
- La diversité la plus grande des rôles et des partenaires est-elle toujours de mise ?
- La personne n'est-elle pas « encouragée » à s'adapter à des normes auxquelles les professionnels se sont d'abord eux-mêmes adaptés (y compris au mépris des droits, par exemple des droits fondamentaux) ?
- Quel est le degré de l'effectivité de la participation de la personne dans la vie du réseau ?
- Ne passe-t-on pas trop vite ou inutilement à un réseau conduit par les professionnels ?

Finalement, nous revenons en matière de réseaux construits autour des bénéficiaires à la pensée de Tosquelles ; celui-ci décrivait la vie comme la fréquentation d'une chaîne d'institutions diverses (y compris celles de la vie ordinaire : la famille, le groupe informel régulier, le magasin...) ; il constatait que cette chaîne pouvait avoir des effets de re-création (en d'autres termes de subjectivation) :

« On est toujours membre de plusieurs institutions à la fois et alternativement. On fréquente avec régularité, avec plaisir, avec espoir et déception diverses institutions ; c'est-à-dire on fréquente à la fois l'espace institué d'origine, l'espace familial, et la chaîne d'institutions de son au-delà concret ; celle par exemple qui relie la maison voisine ou la plus lointaine, avec la chaîne institutionnelle que le coiffeur du coin forme avec le bistro et la gare, le théâtre ou le cinéma. **On peut dire que le passage d'une institution à l'autre joue dans le processus de « récréation » singulière permanente en chacun, autant que les échanges attendus, voire facilités par les espaces institutionnels concrets.** C'est en quoi la position de la « séparation » agit concrètement – vécue entre espoir et crainte – joue un rôle primaire dans la dynamique renouée par et dans les chaînes institutionnelles. »¹²

La construction de réseaux de soutien et d'aide le cas échéant trouve donc son point critique dans la manière dont connexion et séparation sont conjuguées dans une chaîne institutionnelle suffisamment diversifiée et suffisamment peu contraignante.

UN TROISIÈME POINT CRITIQUE

que je voudrais aborder concerne les réseaux qui sont centrés sur l'action.

Je manque de temps pour distinguer des formes de réseaux bien différentes en la matière :

- l'action peut-être locale ou sociétale ;
- elle peut se proposer de réaliser un programme ou de mobiliser pour défendre une cause ;
- elle peut réunir des partenaires supposés d'accord avec l'action ou au contraire qui ont à son sujet des intérêts différents ou divergents.

Il y a donc une combinatoire de 6 positions possibles.

Mais deux questions-clés me paraissent devoir être mises à l'ordre du jour.

Est-on obligé, pour mettre sur pied une action, de recourir à un patron programmatique élaboré sous forme de consensus préalable à l'action ?

La réponse est non, que du contraire.

12 F. Tosquelles, « revenons sur la notion d'institution », in J. Pain (dir.), *Pratique de l'institutionnel et politique*, Paris, Matrice, 1985, pp. 133-134.

Un service envisage ainsi de participer à un projet européen destiné à « changer le regard sur les personnes handicapées »¹³.

Le service visé veut le décliner au niveau local.

L'idée est de ne pas parler du handicap (souvent à des convaincus), mais de « mettre le handicap dans la société et la société dans le handicap ».

Le service recourt à la mise sur pied d'une série d'ateliers (peinture, écriture, théâtre, expression corporelle...) où des personnes handicapées et les personnes non handicapées (des enfants et des jeunes) expérimentent non pas ce qui les différencie, mais ce qu'ils font de la même façon.

Nous voyons dans cet exemple rapidement esquissé que les composantes de la posture « diversité des lieux et des rôles » et « participation » sont des points de repère discriminants.

Ce type d'action s'inscrit dans la conception que le sociologue anglais Andrew Barry appelle « political »¹⁴ : à l'inverse du « politics », qui s'inscrit dans le cadrage, la répétition, le précodage (...), le « political » crée de l'ouverture, définit de nouveaux objets de protestation, produits de nouveaux événements, procède à des décodages, innove.

On retrouve ici « la prise de risque », la « participation », la « diversité », le « combat » (contre les identités figées).

Trois principes guident ces réseaux ayant l'action pour centre de gravité dans une optique « political » :

- il faut rendre tangible la chose dont on veut parler avec d'autres ;
- il faut composer des groupes hybrides pour faire bouger les identités dans le déroulé même de l'action ;
- il faut faire exister l'expérimentation dans l'espace public.

Les réseaux d'action peuvent-ils se limiter aux enjeux du secteur concerné ?

La réponse doit encore être négative.

Le modèle de société que l'on appelle européen peut probablement se décrire au départ de trois caractéristiques :

- l'action politique se doit de traduire l'intérêt général (c'est tout le concept de « service public » dont les agents ont à se placer au-dessus des intérêts privés et des passions pour conduire la société) ;
- les associations jouent un rôle central dans la production de la société, au départ de leur liberté absolue de se créer et de s'organiser ;
- une visée d'égalité est poursuivie, via le fait que le bénéfice de son travail revient autant que possible au travailleur, qu'il y a une redistribution solidaire des richesses et que des mécanismes d'assurance inconditionnelle contre les accidents de la vie sont assumés par la société en termes de droits fondamentaux garantis à tous les sociétaires.

Ce modèle est aujourd'hui sans cesse mis en cause par les Européens eux-mêmes, au nom de l'importation du modèle américain. Celui-ci veut un Etat faible, poursuit la marchandisation des activités, trouve l'inégalité naturelle. Cette mise en cause s'exerce aussi dans le secteur du handicap (pensons à la tendance à désinstitutionnaliser et à marchandiser incarnée par exemple, déjà, par les « Budgets personnalisés »¹⁵).

13 Projet décrit et analysé dans J. Blairon et J. Fastrès (dir.), *Le handicap, Pour une évaluation des services d'accompagnement*, Charleroi, Couleur livres, 2012, pp. 114 et sq.

14 Concept présenté et mis en perspective par M. Callon dans la revue *Cosmopolitiques*, n°3, février 2003, pp. 207-222.

15 Dans cette logique, c'est le « client » qui achète des services à un prestataire qu'il est supposé mettre en concurrence avec d'autres.

Peut-on dès lors se contenter encore d'une logique corporatiste en termes de réseaux d'action (c'est déjà en effet introduire une concurrence inutile entre des catégories de bénéficiaires) ?

Mettre le handicap dans la société, c'est aussi étudier comment celle-ci se produit, au nom de quel modèle. C'est donc construire, dans l'action, des alliances avec une grande diversité d'acteurs engagés dans les luttes sociales et culturelles qui tentent aujourd'hui de s'opposer à ce que Pierre Bourdieu appelait la « destruction d'une civilisation », soit le modèle européen décrit plus haut.

Les actions inclusives (je préfère parler de lutte contre la désaffiliation et pour la promotion d'un modèle de société plus égalitaire) convoquent les agents qui travaillent au bénéfice des personnes handicapées à s'interroger sur leur rôle dans la production de la société tout entière.

Nous ne tiendrions certes probablement plus ces propos de la revue *Gardes fous* fondée fin 1973 par « de jeunes psychiatres, des internes, des psychanalystes, des sociologues, des historiens qui se posaient la question de la folie »¹⁶ :

« Il n'est pas d'institution psychiatrique isolée. Il existe une continuité logique, signifiante qui lie de plus en plus ouvertement l'école (et ses annexes : établissements destinés à l'enfance inadaptée), l'usine, la prison, la famille et la ville, au quadrillage psychocratique... Aussi ne s'agit-il plus de se contenter de lutter contre l'institution psychiatrique, mais de lier celle-ci à la lutte de classes et à la nature de l'État... »¹⁷

Mais que dirions-nous ? Suivrions-nous cette ligne définie par Félix Guattari ;

« l'on se prend à rêver de ce que pourraient devenir la vie dans des ensembles urbains, les écoles, les hôpitaux, les prisons, etc., si, au lieu de les concevoir sur le mode de la répétition vide, on s'efforçait de réorienter leur finalité dans le sens d'une re-création permanente interne ».¹⁸



Pour citer cette analyse

Jean Blairon, « Posture d'accompagnement et logiques de réseau : quelques points critiques », *Intermag.be*, analyses et études en éducation permanente, RTA asbl, novembre 2016, URL: www.intermag.be/580

16 Le courant dit « antipsychiatrique » a eu une grande influence dans la création des services d'accompagnement pour personnes handicapées.

17 Cité dans « Psychanalyse et antipsychiatrie : folles histoires », *Che vuoi ?*, 3/2007 (HS02), p. 145-158 ; URL : www.cairn.info/revue-che-vuoi-2007-3-page-145.htm ; DOI (Digital Object Identifier) : 10.3917/chev.hs02.0145.

18 Cité par V. Schaepelynck, « Institution », *Le Télémaque*, 2/2013 (n° 44), p. 21-34. URL : www.cairn.info/revue-le-telemaque-2013-2-page-21.htm ; DOI : 10.3917/tele.044.0021.